



RÈGLEMENT

- 1 - La LRT organise un circuit de six tournois destiné aux jeunes du 30 juin au 25 juillet 2010.
- 2 - Les tournois ont lieu dans les clubs suivants :
 - 1 - TC Dionysien, du 30 juin au 6 juillet
 - 2 - TC Bocage (garçons), du 4 au 9 juillet
Sainte-Marie TC (filles), du 4 au 9 juillet
 - 3 - USPG (garçons), du 8 au 13 juillet
TC Possession (filles), du 8 au 13 juillet
 - 4 - TCM Tampon (garçons), du 12 au 17 juillet
TC Tampon (filles), du 12 au 17 juillet
 - 5 - TC Saint-Louis (garçons), du 16 au 21 juillet
TC Dominicain (filles), du 16 au 21 juillet
 - 6 - TC Saint-Pierre, du 20 au 25 juillet
- 3 - Les catégories ouvertes (avec cinq inscrits minimum) sont :
9 ans, 10 ans, 11 ans, 12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans et 17-18 ans garçons et filles.
- 4 - S'il y a moins de cinq inscrits, le comité de circuit leur proposera de jouer dans la catégorie d'âge supérieure, dans le respect des règles fédérales de surclassement (autorisation médicale).
- 5 - Les joueurs ne sont autorisés à jouer que dans une seule catégorie d'âge (la même pour tous les tournois du circuit, sauf exception : cf. article 4).
- 6 - Les joueurs peuvent s'inscrire aux tournois de leur choix (de un à six).
- 7 - Le montant de l'inscription au circuit est fixé à 30 euros (tarif unique).
- 8 - Les balles sont fournies par la Ligue.
- 9 - Tous les matches se jouent selon le format de jeu traditionnel de la catégorie d'âge.
- 10 - À l'issue du circuit, un classement est établi pour chaque catégorie d'âge selon le barème joint en annexe. Les cinq meilleurs de chaque catégorie d'âge seront récompensés (dotation globale : 5 000 euros) sous forme de lots et de bons d'achat.
- 11 - En cas d'égalité, les joueurs sont départagés de la manière suivante :
 - 1 - d'abord, celui qui a gagné le plus grand nombre de tournois du circuit ;
 - 2 - puis celui qui a été le plus souvent finaliste ;
 - 3 - puis celui qui a été le plus souvent demi-finaliste ;
 - 4 - puis celui qui a été le plus souvent quart de finaliste ;
 - 5 - puis celui qui a gagné le plus grand nombre de matches ;
 - 6 - enfin, le plus jeune.
- 12 - Le juge-arbitre du circuit de tournois est Jean RIBIÈRE.
- 13 - Le comité du circuit est composé de Véronique BRÉZÉ, Marie-Thérèse LEFÈVRE, Jean-Pierre AH-KIAM, Marie-Thérèse COIGNET, Jean-Yves DENNEMONT, Christian CANTIN, Philippe GRUCHET et Philippe GUILLOT.
En cas de contestation, il doit être saisi sans délai.

| Barème utilisé pour le classement | |
|------------------------------------------|---------------|
| Pour chaque tournoi | Points |
| Participation | 10 |
| Une victoire | 2 |
| Demi-finaliste | 4 |
| Finaliste | 7 |
| Vainqueur | 10 |